

E - R - C À L'ÉCHELLE DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Apprentissages issus de l'étude d'EPCI porteurs de SCOT et PLUi

CHARLOTTE BIGARD
15 NOVEMBRE 2021





0

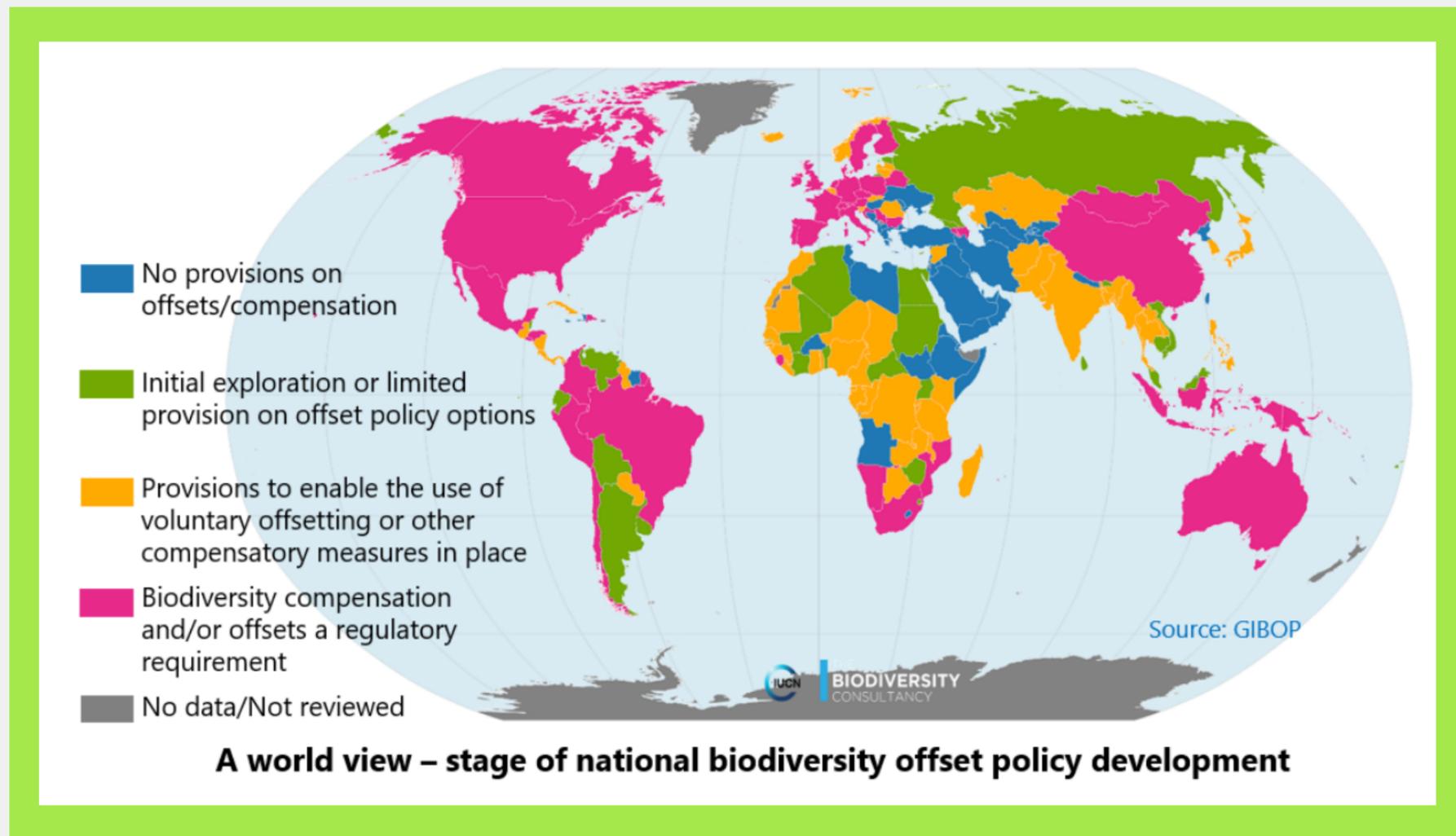
1

ERC

AUJOURD'HUI -

CONTEXTE

EXTRAIT DES DONNÉES DU GIBOP



**UNE SÉQUENCE
MISE EN OEUVRE
A L'INTERNATIONAL,
DANS LES
POLITIQUES**

GELOT & BIGARD, 2021

ET EN FRANCE, À L'ÉCHELLE DES PROJETS

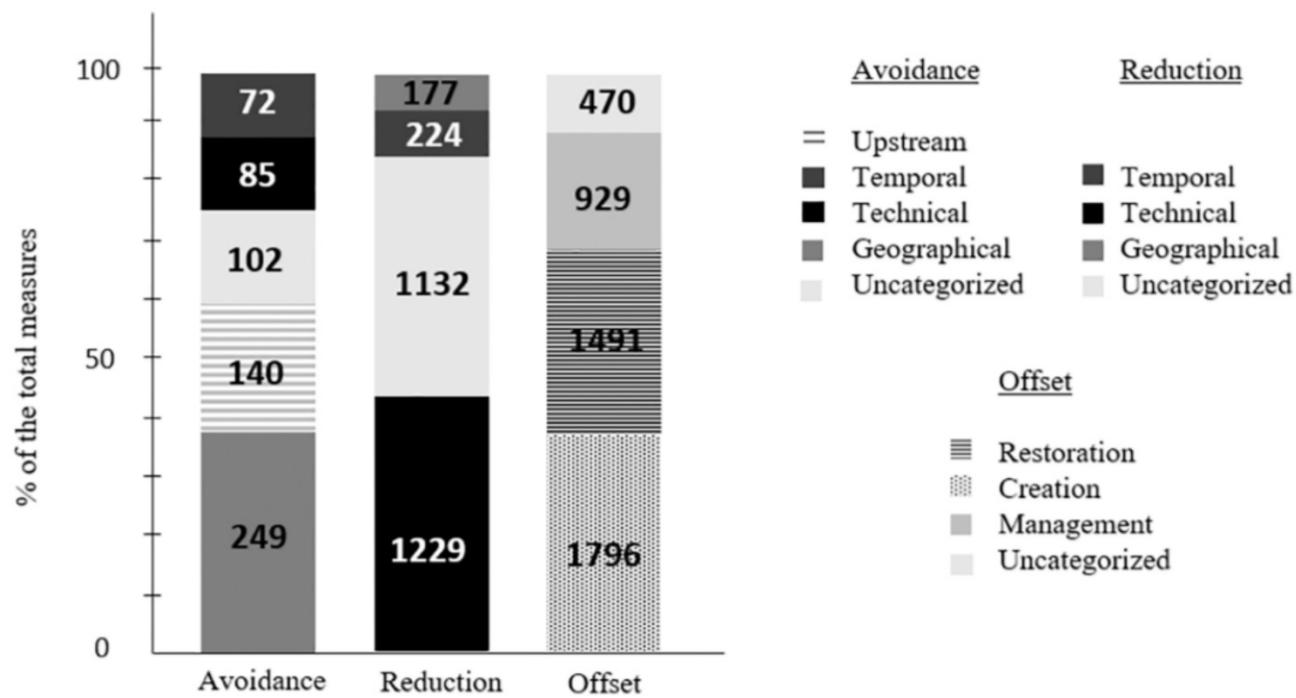
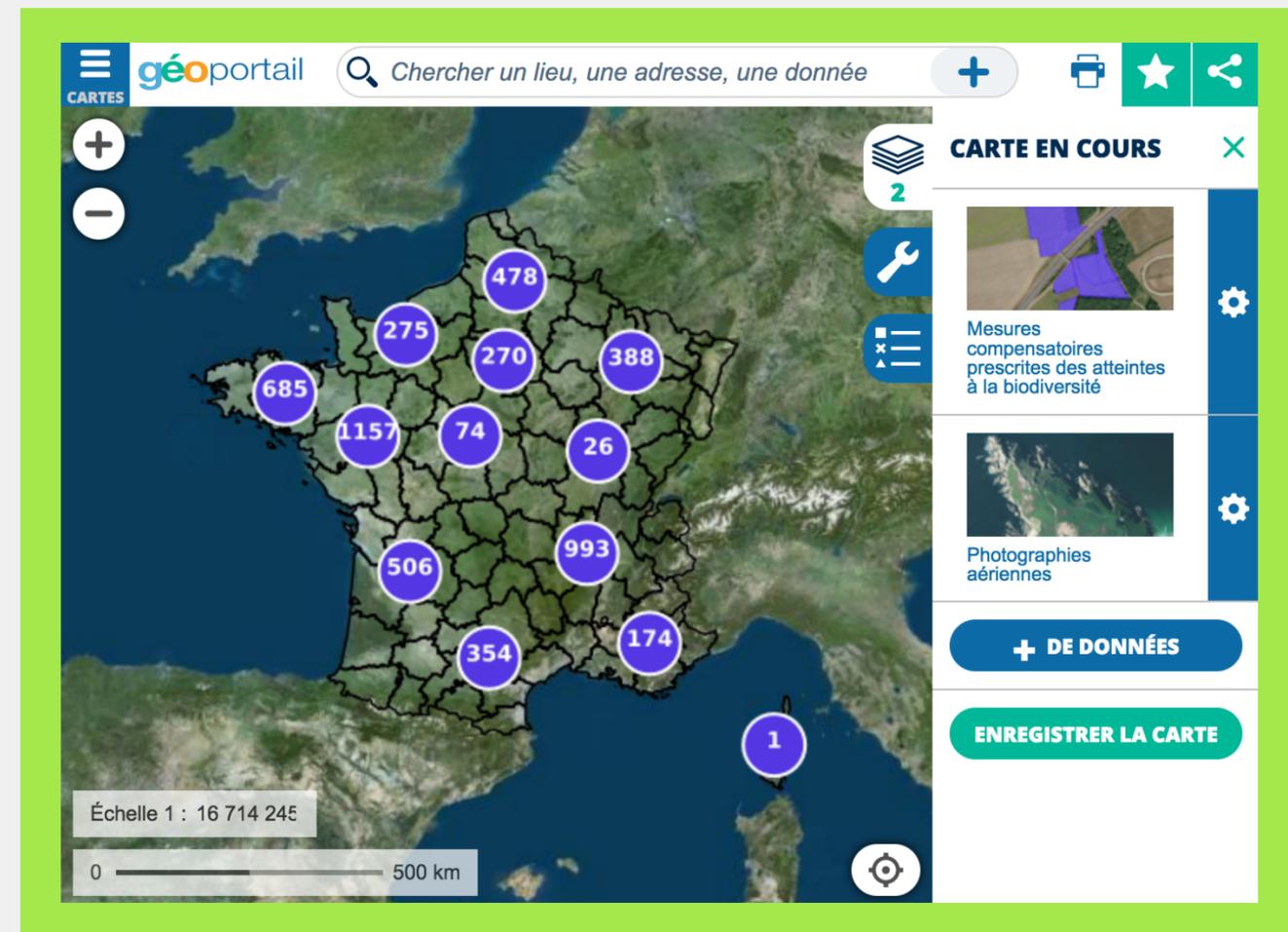


Fig. 1. Characteristics of avoidance, reduction and offset measures.

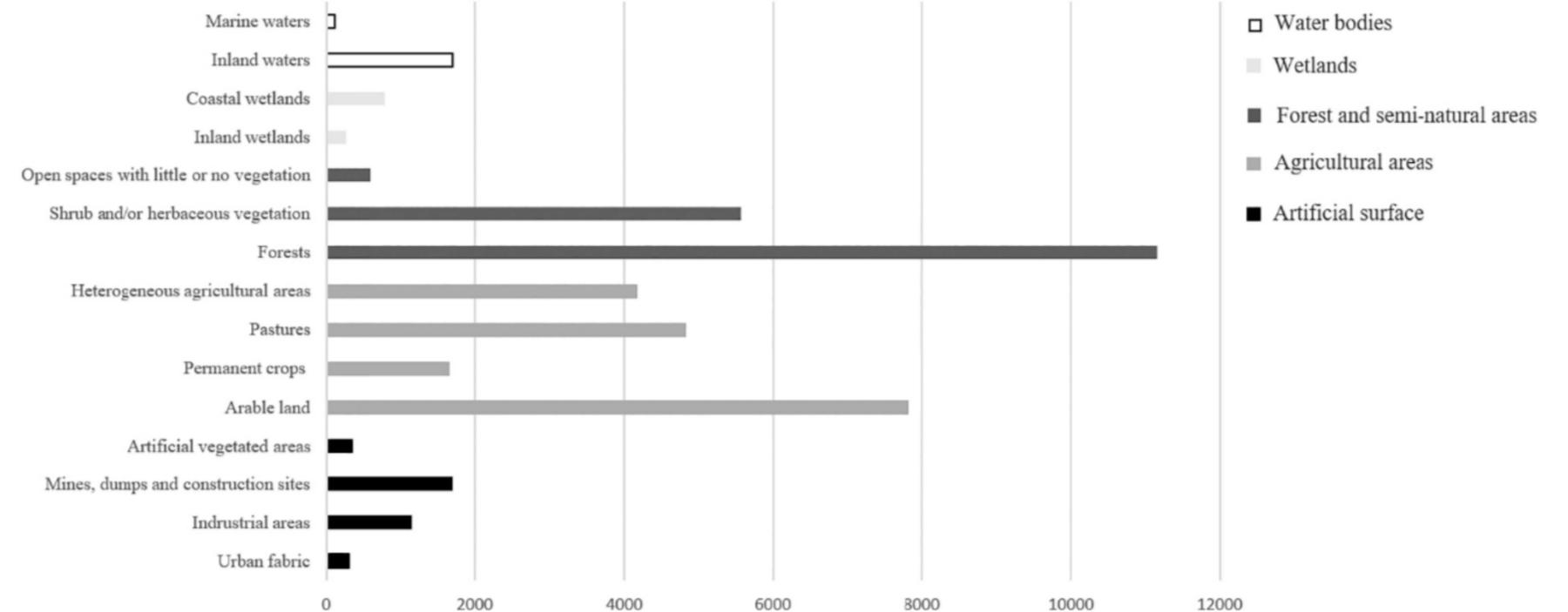


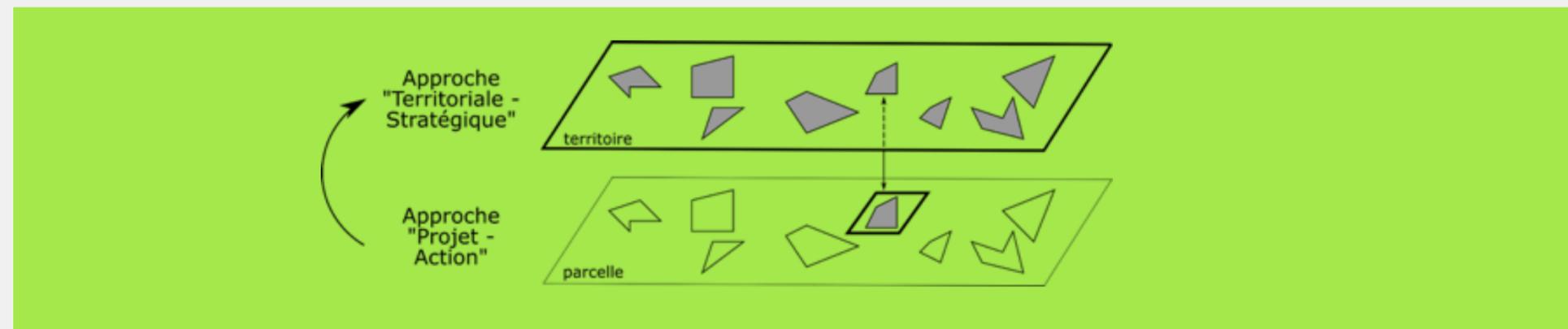
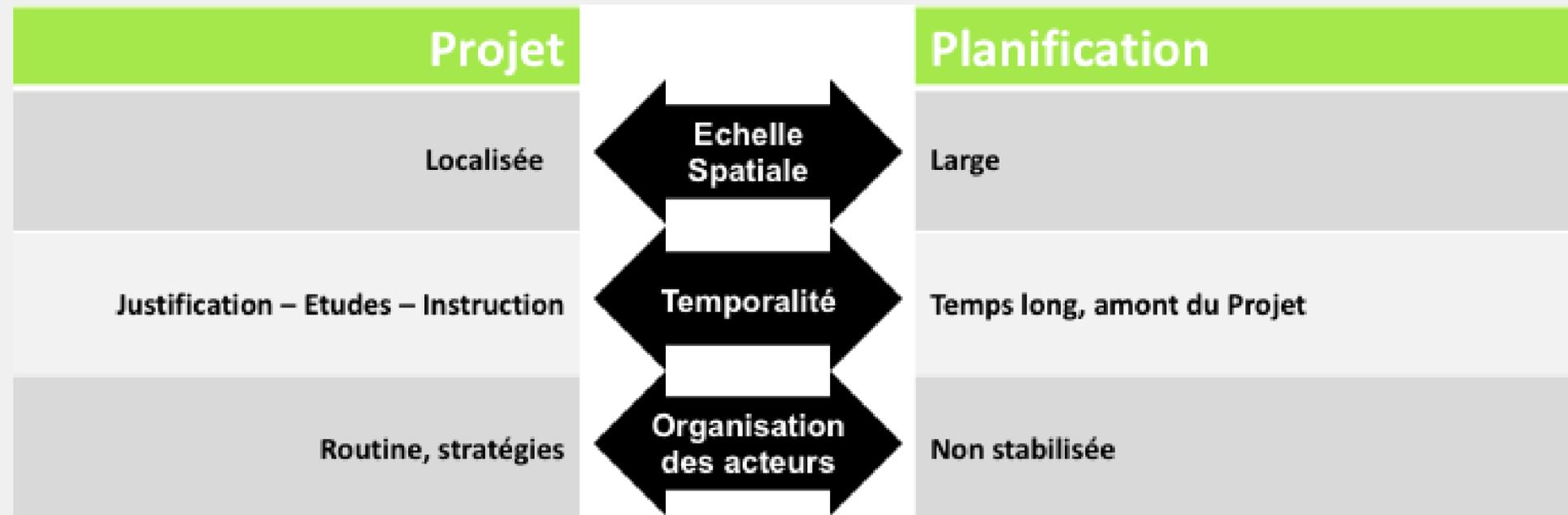
Fig. 4. Surface area (in ha) of offsets according to type of land use (CLC level 2).

**ERC, UNE
SÉQUENCE
APPLIQUÉE MAIS
LIMITÉE ...**

Notamment par son échelle d'action !



BIGARD, 2018



**COMPLÉMENTARITÉ ...
NECESSAIRE POUR UN OUTIL ÉCOLOGIQUEMENT PERFORMANT**



0

3

**PLANIFICATION
& ERC, UN ÉTAT
DES LIEUX ?**



- **AUCUNES DÉFINITIONS LÉGISLATIVES OU RÉGLEMENTAIRES**
- **AUCUNES DÉFINITIONS EXPLICITES DANS DES DOCUMENTS CADRES**
- **AUCUNES PRÉCONISATIONS INTERNATIONALES**
- **TRÈS PEU DE BONNES PRATIQUES PRÉCONISÉES SPÉCIFIQUEMENT POUR LE CAS DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION**

A LA CROISÉE DE 3 APPROCHES



APROCHE RECHERCHE - BIGARD & LEROY 2020

ERC et les EPCI : comment appréhender la séquence ERC dès la planification du territoire ?

APROCHE PRATIQUE - ARB OCCITANIE, 2021

État des lieux des pratiques et limites de prise en compte de la biodiversité dans les SCOT/PLUi

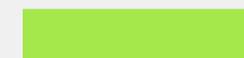
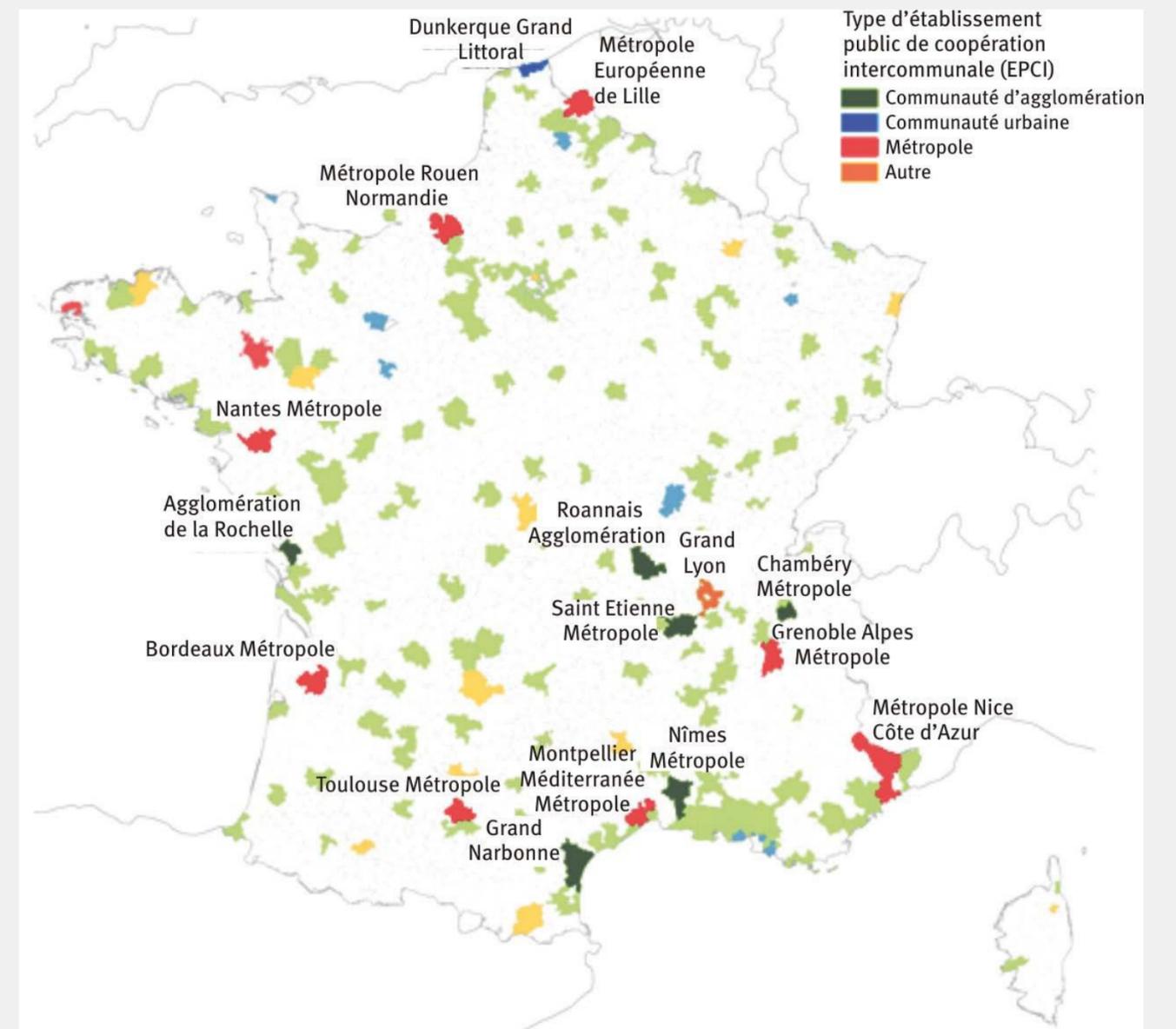
APROCHE EVALUATIVE - AE MRAE

Résultats des bilans de l'activité des Ae - MRAe chaque année depuis 2016

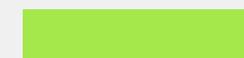
APPROCHE RECHERCHE

- BIGARD & LEROY 2020

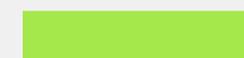
ERC et les EPCI : comment appréhender la séquence ERC dès la planification du territoire ?



16 EPCI



ENQUÊTES QUALITATIVES



EN 2015 + MISE À JOUR EN 2017

APPROCHE RECHERCHE

- BIGARD & LEROY 2020

ERC et les EPCI : comment appréhender la séquence ERC dès la planification du territoire ?

Outils réorientés	Réorganisations	Alliances
<p>En termes d'espace</p> <ul style="list-style-type: none">• TVB• ZNIEFF• Aire d'alimentation de captage• SAGE/SDAGE <p>En termes de gestion</p> <ul style="list-style-type: none">• Mesures agro-environnementales• Plan d'action <p>En termes fonciers</p> <ul style="list-style-type: none">• Déclaration d'utilité publique• Fiducie	<p>Nouvelle mission</p> <p>Nouveau poste en interne ou en externe</p> <p>Nouvelle organisation interservices</p>	<p>Comme complément de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">• Expertises naturalistes et gestions des espaces naturels (bureaux d'études, Conservatoire d'espaces naturels, associations de protection de la nature, CEREMA)• Gestion des espaces naturels (agriculteurs, ou autre opérateurs tel que CDC Biodiversité)• Foncières (SAFER) <p>Comme renfort en moyens humains:</p> <ul style="list-style-type: none">• Agence d'urbanisme, stagiaires <p>Comme assurance :</p> <ul style="list-style-type: none">• Associations de protection de la nature• Chercheurs <p>Comme financeurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ministère, régions, département...

REORIENTER DES OUTILS EXISTANTS

TVB, Aire d'alimentation de captages, Mesures agro-environnementales ...

SE REORGANISER EN INTERNE

Nouvelles missions, nouveaux postes, nouvelle organisation inter-service ...

TROUVER DE NOUVEAUX ALLIERS

Pour leurs compétences, les garanties qu'ils apportent, leurs financements ...

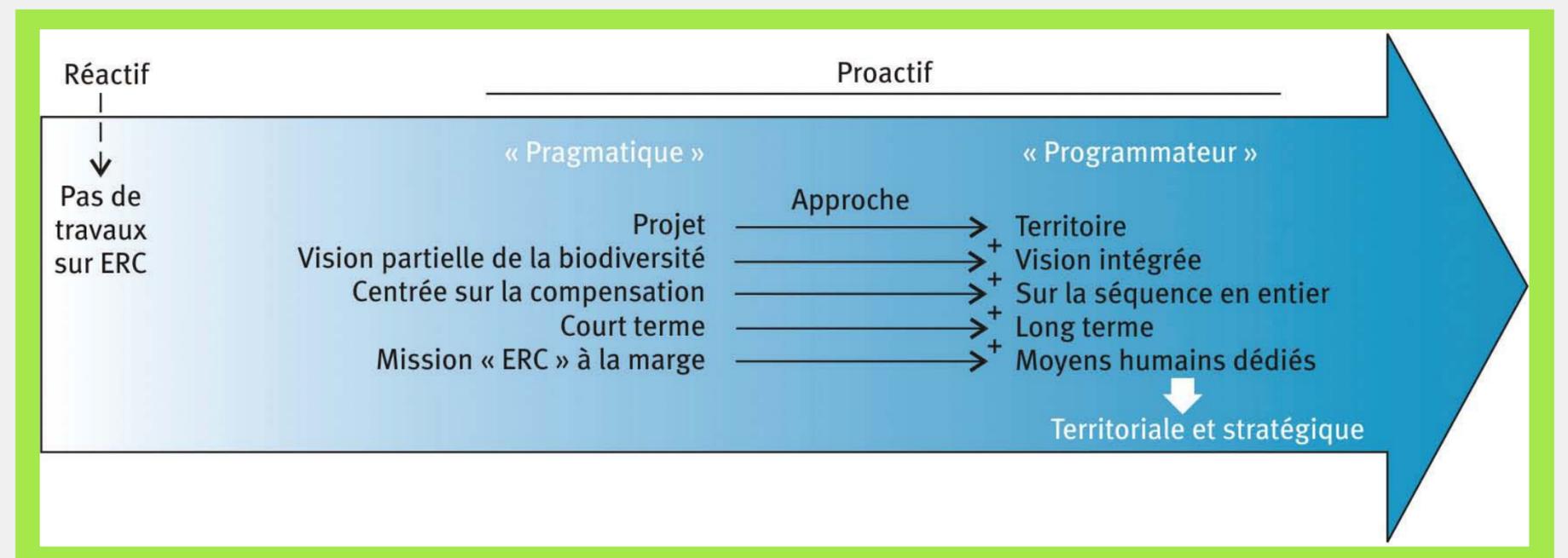
APPROCHE RECHERCHE

- BIGARD & LEROY 2020

ERC et les EPCI : comment appréhender la séquence ERC dès la planification du territoire ?



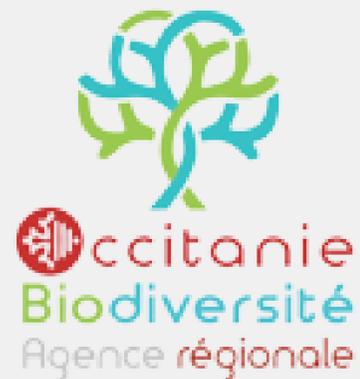
Un gradient de stratégies d'anticipation de la séquence ERC par les territoires



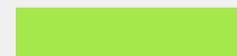
APPROCHE PRATIQUE

- ARB OCCITANIE

État des lieux des pratiques et limites de prise en compte de la biodiversité dans les SCOT/PLUi



25 TERRITOIRES PORTEURS DE SCOT/PLUi



**URBAINS, PERIURBAINS, RURAUX,
EN OCCITANIE**

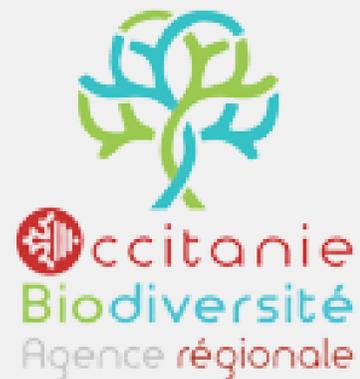


EN 2020

APPROCHE PRATIQUE

- ARB OCCITANIE

État des lieux des pratiques et limites de prise en compte de la biodiversité dans les SCOT/PLUi



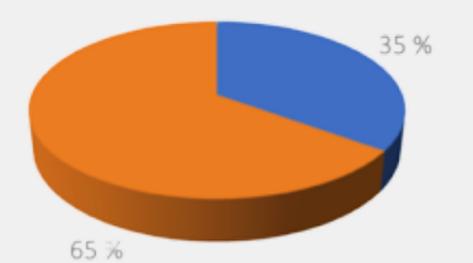
Les mesures E-R-C sont-elles clairement identifiées ?



Les mesures E, R et C sont-elles différenciées ?



Des mesures C sont-elles proposées ?



■ Oui
■ Non

Les mesures d'Évitement

Absence de présentation des projets abandonnés

Protection des Réservoirs de biodiversité en particulier des zones humides

Des mesures d'évitement qui manquent de précision

Les mesures de Réduction

Des mesures de réduction qui sont identifiées en évitement par d'autres SCoT

Les mesures de Compensation

Une incompréhension du sujet

Des recommandations pour appliquer les mesures compensatoires à l'échelon infra

Un rappel de la réglementation (SDAGE)

APPROCHE EVALUATIVE

- AE MRAE

Résultats des bilans de l'activité des Ae - MRAe chaque année depuis 2016

Ae - MRAe



SYNTHÈSE ANNUELLE 2018; P25

Concernant la qualité de la démarche d'EE des plans/programmes :

"Les principes généraux de la démarche ERC restent encore largement méconnus et mal mis en œuvre."

SYNTHÈSE ANNUELLE 2020; P20

« L'appropriation de l'évaluation environnementale par les porteurs de projets de plans-schémas-programmes reste partielle, l'évaluation restant conduite au mieux en parallèle et souvent a posteriori de l'élaboration du plan/programme, sans les itérations nécessaires qui permettraient d'influer sur les choix dans l'objectif d'éviter ou de réduire les impacts. »

ALORS, VERS OÙ ALLER ?

Décliner E – R – C à l'échelle de la planification territoriale

EVITER

= ANNULER DES IMPACTS QUI AURONT LIEU SELON LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE ("FIL DE L'EAU")

- Pas 1 - Identifier et hiérarchiser les enjeux biodiversité sur la totalité du territoire
- Pas 2 - Évaluer et justifier le projet en aménagement
- Pas 3 - Élaborer puis comparer des scénarios pour répondre à ce projet – choix d'un scénario de développement pour le territoire
- Pas 4 - Spatialiser le scénario stratégique retenu compte tenu des enjeux hiérarchisés
- Pas 5 - Définir, justifier et mettre en œuvre les modalités d'aménagement prescrites par le document de planification
- Pas 6 - Suivre les effets de la démarche d'évitement

Exploiter les données pertinentes et existantes, hiérarchiser les espaces du territoire, s'entourer de compétences appropriées

Évaluer le "besoin" socio-économique (déduire l'étalement requis), évaluer la capacité du territoire

Définir le scénario de référence, construire les scénarios d'aménagement raisonnables, comparaison multicritère

Identifier les "zones de conflit" et modifier le schéma d'aménagement envisagé en fonction

Modifier un objectif ou une orientation, ajouter des conditionnalités environnementales, établir des prescriptions

Proposer des indicateurs quantifiables pour évaluer l'efficacité de la démarche d'évitement



EVITER

= ANNULER DES IMPACTS QUI AURONT LIEU SELON LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE ("FIL DE L'EAU")

- Pas 1 - Identifier et hiérarchiser les enjeux biodiversité sur la totalité du territoire
- Pas 2 - Évaluer et justifier le projet en aménagement
- Pas 3 - Élaborer puis comparer des scénarios pour répondre à ce projet – choix d'un scénario de développement pour le territoire
- Pas 4 - Spatialiser le scénario stratégique retenu compte tenu des enjeux hiérarchisés
- Pas 5 - Définir, justifier et mettre en œuvre les modalités d'aménagement prescrites par le document de planification
- Pas 6 - Suivre les effets de la démarche d'évitement

→ DÉMARCHÉ D'ÉVITEMENT

ÉVITEMENT STRATÉGIQUE
(D'OPORTUNITÉ)

ÉVITEMENT GEOGRAPHIQUE

ÉVITEMENT TECHNIQUE



REDUIRE

= ATTÉNUER DES IMPACTS QUI AURONT LIEU SELON LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE ("FIL DE L'EAU")

1- Justification des mesures dans le rapport de présentation.

2- Inscription des mesures dans les pièces opposables du document:

- **DOO** du SCoT
- **règlement** et **OAP** du PLU/i



COMPENSER

= ANTICIPER LE BESOIN EN COMPENSATION DES PROJETS QUI SERONT INDUITS PAR LE SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT RETENU

AU NIVEAU DU DIMENSIONNEMENT

Vers une quantification et de qualification de l'impact afin d'anticiper de façon approximative le besoin de compensation.

- Quelle surface va être nécessaire ?
- Quels types de biodiversité (habitats, espèces, fonctionnalité) ?

AU NIVEAU SPATIAL

Vers une proposition écologiquement cohérente d'espaces potentiels pour compenser via:

- * une identification d'espace à désartificialiser et non artificialisés (avec analyse de l'état de conservation des milieux naturels et agricoles leur état de fonctionnement écologique)
- * une évaluation du potentiel compensatoire des espaces identifiés (plus-value? Mise en réseau ?)
- * une analyse de dureté foncière.

AU NIVEAU ORGANISATIONNEL

Vers une structuration du réseau d'acteurs de la compensation sur le territoire.

- Anticipation politique ?
- Opérateurs ?





UNE ILLUSTRATION, LE CAS DE L'ELBORATION DU SCOT DE MONTPELLIER

BIGARD, 2018

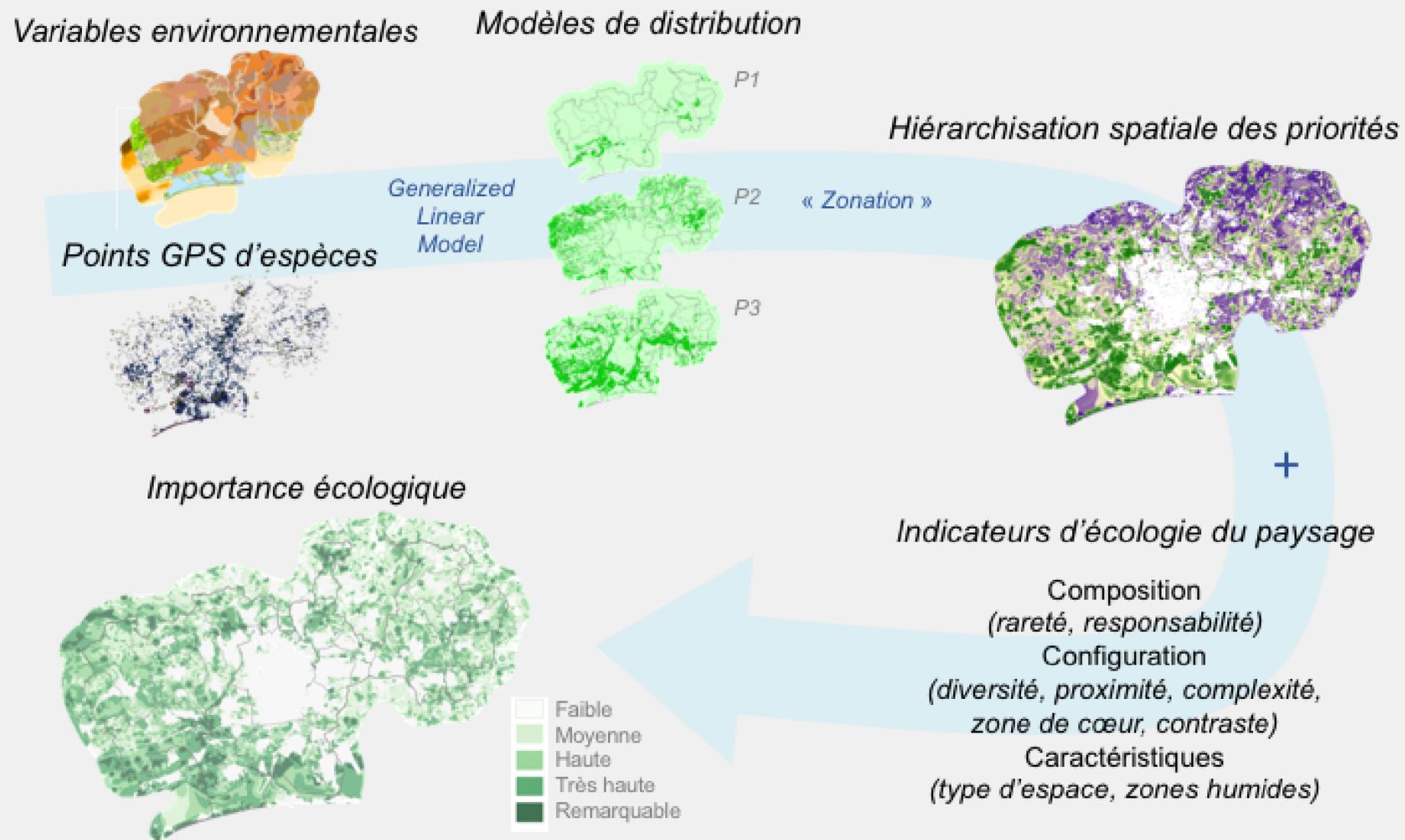
Issu de mon travail de thèse cifre
financé par la métropole de
Montpellier et hébergé par le
CEFE-CNRS



EVITER

BIGARD ET COLLABORATEURS, 2020

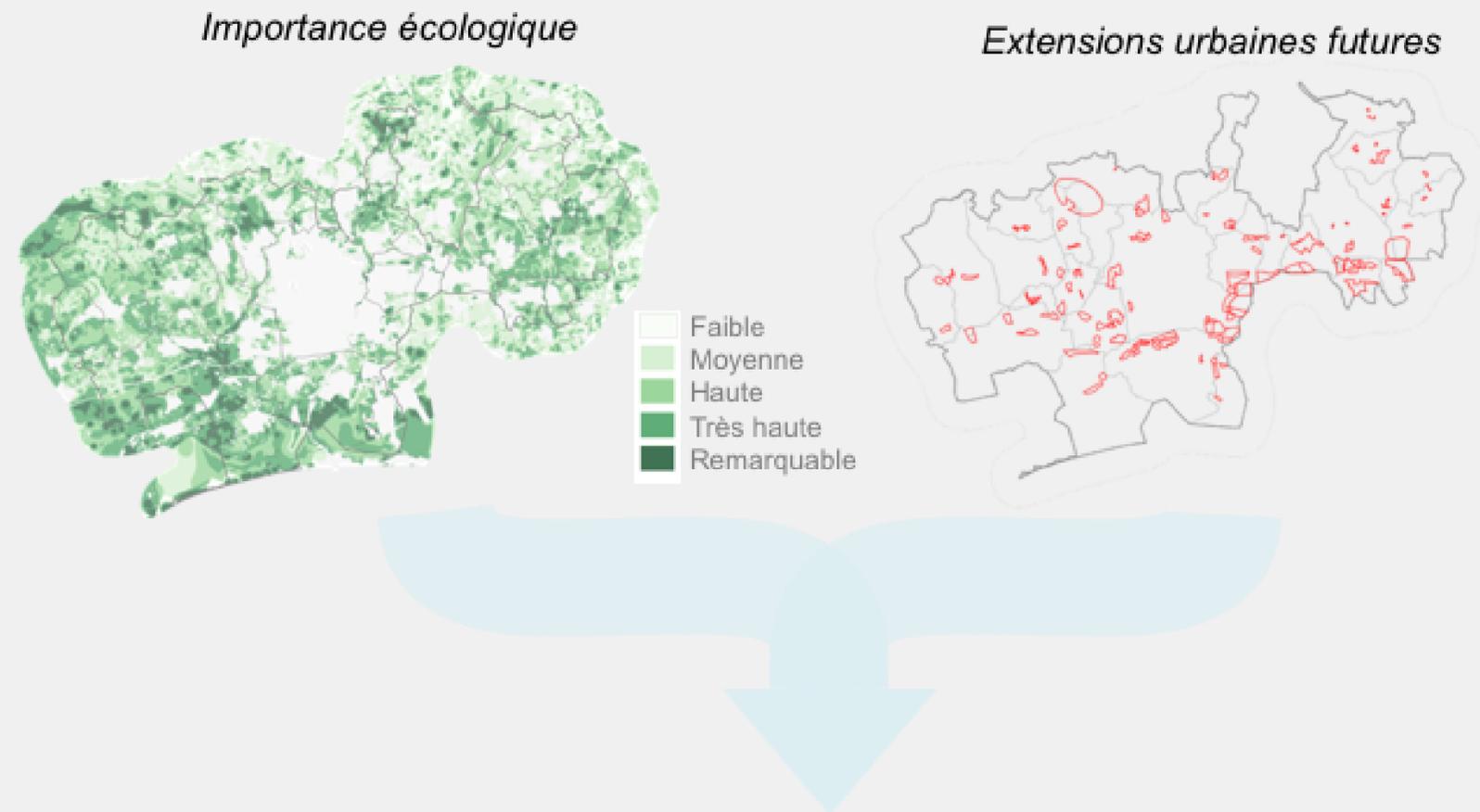
Issu de mon travail de thèse cifre financé par la métropole de Montpellier et hébergé par le CEFE-CNRS



EVITER

BIGARD ET COLLABORATEURS, 2020

Issu de mon travail de thèse cifre financé par la métropole de Montpellier et hébergé par le CEFE-CNRS



EVITER

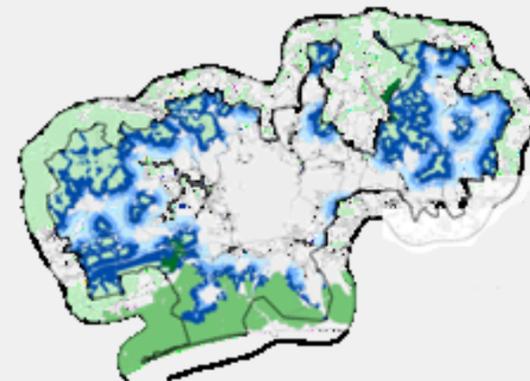
L'ÉTAPE ' EVITER ' DE LA SÉQUENCE ERC CONSTITUE LE SOCLE FONDATEUR DU PROJET DE TERRITOIRE, ASSUMÉ EN GRANDE PARTIE PAR LE SCOT. (EXTRAIT DU DOO, SCOT 3M, 2018)

L'EXAMEN DES SITES RÉSIDUELS DU SCOT DE 2006 ET PLUS GÉNÉRALEMENT LA LOCALISATION DES SITES D'EXTENSION URBAINE NÉCESSITE UNE PRISE EN COMPTE SOUS L'ANGLE DE L'ENJEU DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ. ILS SONT AINSI INTERROGÉS ET DÉFINIS AFIN D'ÉVITER LES EFFETS D'EMPRISE SUR LES ESPACES REMARQUABLES ET, DE MANIÈRE GÉNÉRALE, DE LES LIMITER AU MAXIMUM AU SEIN DE LA MATRICE FONCTIONNELLE : SUPPRESSION TOTALE DU POTENTIEL D'URBANISATION, RECALAGE DES LIMITES EN FONCTION DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES, ... (EXTRAIT DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT, SCOT 3M, 2018)

COMPENSER

BIGARD ET COLLABORATEURS, 2020

Issu de mon travail de thèse cifre financé par la métropole de Montpellier et hébergé par le CEFE-CNRS

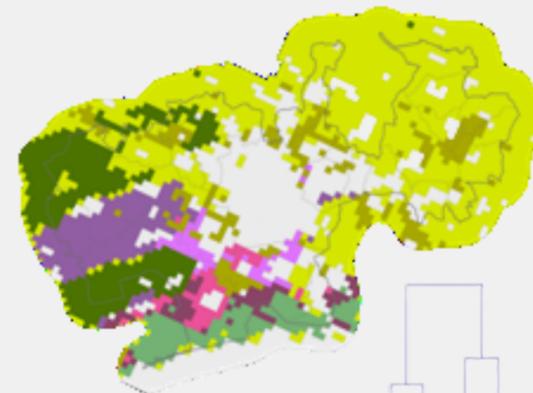


21 000 ha à moins de 1km de zones 'riches'

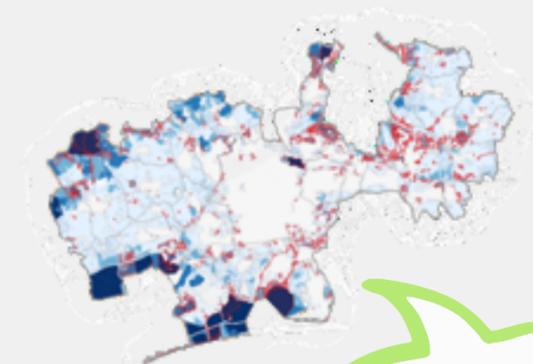
Compenser

Quels sites optimisent l'efficacité de la compensation ?

Proximité Similarités écologiques Faisabilité
Efficacité Equivalence Faisabilité



8 grands ensembles écologiquement similaires



Cartographie de la dureté foncière

CONCLUSION

Le sujet de la planification d'un aménagement sans impact à le vent en poupe ...

...Des travaux de recherche sur l'évitement, sur la compensation à l'échelle "planification", des formations, une information qui circule

... Des guides et outils récents publiés par les services centraux et instances publiques, des groupes de travail en cours

... Des initiatives territoriales multiples et volontaristes

... Et des politiques qui tiennent des objectifs plutôt ambitieux : *cf.* zéro artificialisation nette, un levier pour une sobriété favorable à la biodiversité ?



DES QUESTIONS ? COMMENTAIRES ?

N'hésitez pas ...



ADRESSE E-MAIL

charlottebigard@yahoo.fr



RESEAUX

www.linkedin.com/in/charlotte-bigard

<https://www.researchgate.net/profile/Bigard-Charlotte>